

8/Renforcer l'économie de la forêt

Notre proposition

Développer la séquestration de carbone par les forêts européennes

Soutien aux investissements dans les matériaux « bio-sourcés » locaux ainsi que dans la reforestation, limitation de l'artificialisation des terres.

L'enjeu pour le climat

Mobiliser 100 millions de m³ de produits bois supplémentaires dans la construction permettrait une réduction des émissions annuelles de l'Union européenne d'environ **100 millions de tonnes de CO₂eq en 2050**, soit **près de 4% de la totalité des réductions d'émissions nécessaires pour respecter notre « budget carbone »***.

Les autres raisons de s'y mettre

Création d'emplois

L'augmentation de l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment permettra la création nette d'emplois dans l'ensemble de cette filière : exploitation forestière, transformation, construction.

Activité économique

Le développement de la filière bois créera de nombreuses opportunités nouvelles. Ce développement ne devrait pas concurrencer sérieusement les autres matériaux (ciment, acier, laine de verre, laine de roche, etc.), d'autant que de possibles synergies pourront apparaître.

Environnement, santé & bien-être

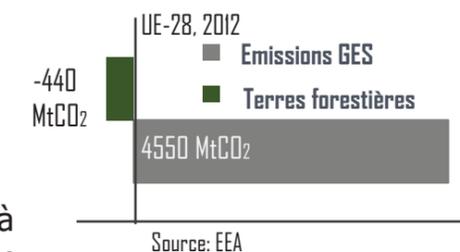
La mise en œuvre de ces mesures permettrait de valoriser des terres abandonnées ou dégradées, d'améliorer la gestion durable des ressources forestières et d'anticiper les conséquences du changement climatique sur les écosystèmes forestiers.

8/Renforcer l'économie de la forêt

Pourquoi ?

Les forêts européennes compensent presque **10% des émissions européennes de gaz à effet de serre.**

L'usage du bois dans la construction **prolonge la séquestration** du carbone forestier, et peut se substituer à des matériaux dont la fabrication émet des gaz à effet de serre.



Comment ?

- **Utiliser la commande publique** pour encourager l'usage du bois dans la construction
- Soutenir les investissements par le **recours à la garantie publique**
- Soutenir au niveau européen la mise en place et le financement de programmes nationaux ou régionaux de **reforestation** et de **gestion forestière dynamique**
- Encourager la production de **bois d'œuvre** face au bois destiné à l'industrie et au bois énergie
- **Hiérarchiser les usages**, en privilégiant :
 - pour le bois matériau les produits à longue durée de vie
 - pour le bois énergie, la production locale de chaleur et non la production d'électricité à grande échelle
- **Limiter l'artificialisation des terres**
- Ne plus exporter les grumes pour leur sciage, mais **réimplanter les industries de première transformation en Europe**

Combien ça coûte ?

Les investissements nécessaires dans les filières de première et de deuxième transformations du bois sont estimés à un total d'environ **70 Mds €**.

Qui paye ?

Les coûts d'investissements seraient majoritairement supportés par les États, à travers la commande publique et des subventions aux ménages pour l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation.

* Notre « budget carbone » : plafond d'émission de gaz à effet de serre visé en 2050, correspondant à une division par quatre des émissions de 1990 des pays membres de l'Union européenne.